

# La déchèterie

j'ai tout compris



# Et si vous pensiez déchèterie?



Les déchèteries sont des espaces aménagés, réglementés, clôturés et surveillés par un gardien où les usagers peuvent déposer leurs déchets.

L'accès pour les particuliers est gratuit. Profitez en !

## 4 déchèteries à votre disposition

Sur les communes de : Ayze,  
Contamine-sur-Arve,  
Petit-Bornand-les-Glières,  
Vougy.



### Les déchèteries permettent :

- D'évacuer les déchets, des usagers, qui ne sont pas des ordures ménagères, ni des déchets à déposer en point de tri.
- D'économiser les matières premières en recyclant une majorité de déchets tels que les métaux, les cartons, les huiles usagées, le bois, le plâtre, les gravats.
- De recueillir les déchets toxiques des usagers et de les traiter dans des centres spécialisés.
- De supprimer les dépôts sauvages qui portent atteinte à l'environnement et qui coûtent à la collectivité.



# Je récupère mon PASS' Déchets



Désormais, l'accès en déchèterie se fera sur présentation du PASS' Déchets.



1

**Je récupère mon PASS' Déchets  
uniquement à la déchèterie d'Ayze**  
pendant les heures d'ouverture.

2

**Je pense à me munir :**

- D'un formulaire d'inscription disponible en déchèterie, à la CCFG ou sur le site internet de la CCFG ([www.ccfg.fr](http://www.ccfg.fr)),
- D'une copie d'un justificatif de domicile\* de moins de 3 mois,
- D'une carte d'identité valide.

\* Les documents suivants sont acceptés comme justificatif de domicile :  
- Facture de gaz, électricité, eau ou téléphone,  
- Attestation d'assurance,  
- Titre de propriété,  
- Quittance de loyer.



3

**Je récupère immédiatement  
mon PASS' Déchets** qui sera  
activé sous 3 jours ouvrés.

Je dépose en

# déchèterie

## Les déchets acceptés



- Amiante
- Batteries
- Bois
- Cartons
- Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux
- Déchets verts
- Déchets dangereux
- Ecrans
- Encombrants
- Électroménager
- Gravats
- Huiles
- Lampes néons
- Métaux en mélange
- Plâtre
- Piles
- Pneus
- Vêtements ...



## Le saviez-vous

Les capsules Nespresso® peuvent être déposées dans votre déchèterie pour être recyclées !



Selon le décret n°2015-337 du 25 mars 2015 : tout abandon de déchets (**dépôt sauvage**) à l'intérieur ou aux abords des déchèteries est interdit et passible de **450 euros d'amende**.

# Le règlement :

## Les gardiens doivent :

- Accueillir les usagers,
- Orienter les usagers vers les bennes adéquates,
- Vérifier la conformité des déchets déposés,
- Faire respecter le règlement intérieur,
- Entretenir et nettoyer le site,
- Porter assistance aux usagers en difficulté.



## Les usagers doivent :

- Respecter les consignes données par les gardiens,
- Respecter le sens de circulation, manoeuvrer et rouler à une vitesse adaptée,
- Stationner leur véhicule de manière à ne pas gêner l'accès aux bennes,
- Trier leurs déchets par catégorie,
- Laisser propre les lieux de dépôt.



## C'est interdit à la déchèterie !

- Les ordures ménagères,
- Les bouteilles de gaz,
- Les médicaments,
- Les déchets dangereux non pris en charge par la collectivité.



**STOP**  
aux idées reçues:

Les déchèteries ne peuvent pas accepter tous les déchets.

Merci de respecter les consignes !

# Ayze

Zone d'Activité Economique des Lacs  
(04.50.25.26.10)



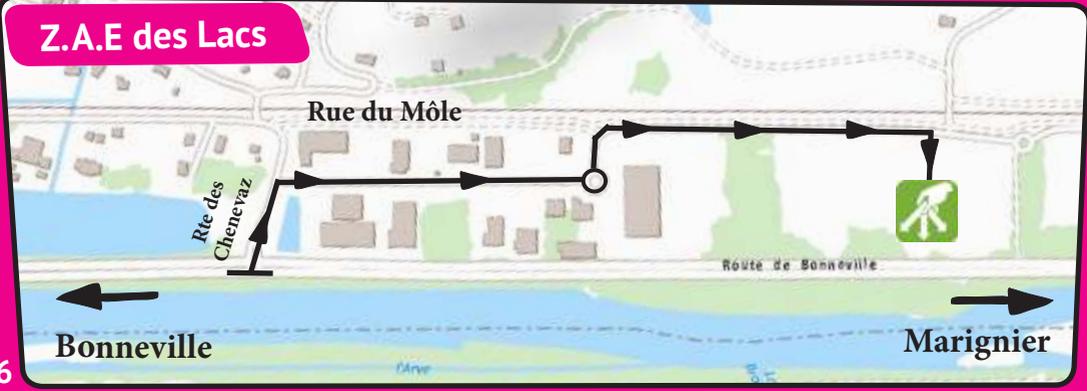
Z.A.E des Lacs



Lundi      Mardi      Mercredi      Jeudi      Vendredi      Samedi      Dimanche

9h - 12h	9h - 12h					
13h30 - 18h	Fermée					

## Z.A.E des Lacs



# Contamine-sur-Arve

Rue de la Forêt (04.50.07.01.78)

Lundi      Mardi      Mercredi      Jeudi      Vendredi      Samedi      Dimanche

9h - 12h

Fermée

9h - 12h

Fermée

Fermée

9h - 12h

Fermée

13h30 - 18h

13h30 - 18h

13h30 - 18h



## Le saviez-vous

Les déchèteries ferment  
à 19h du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.



# Petit Bornand

Route de Puze (04.50.97.51.58)

Lundi      Mardi      Mercredi      Jeudi      Vendredi      Samedi      Dimanche

Fermée

Fermée

9h - 12h

Fermée

Fermée

9h - 12h

Fermée

Fermée

Fermée



Le Petit Bornand  
les-Clères



**Route de Puze**

# Vougy

← Rue des Fontaines (04.50.34.61.77)



Lundi      Mardi      Mercredi      Jeudi      Vendredi      Samedi      Dimanche

9h - 12h	Fermée	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h*
13h30 - 18h		13h30 - 18h		13h30 - 18h	13h30 - 18h	Fermée

\* Fermée du 1er novembre au 31 mars.

## Le saviez-vous

Les déchèteries ferment à 19h du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.



# Une seconde vie

## Bon à savoir

Le tri en déchèterie, un intérêt écologique et économique !

Le dépôt des déchets en déchèterie permet leur recyclage. Ils retrouvent ainsi une seconde vie.

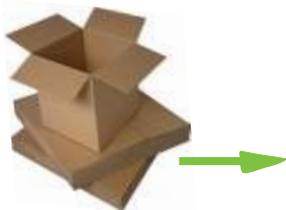
En comparaison avec l'incinération, le recyclage coûte moins cher à la collectivité.

## Le saviez-vous ?

La collecte et le traitement des ordures ménagères coûtent **202€ HT/tonne.**



CARTONS



METAUX



BOIS



GRAVATS



DECHETS VERTS



Coût de traitement pour la collectivité  
(Hors taxes/tonne)

64 €

0 €  
(Avril 2016)

76 €

23 €

57 €

# e pour les déchets

ment  
tivité  
)

## Reconditionnement Recyclage



Bobine de papier/carton



Fonderie



Bois taillé en copeaux



Gravats concassés



Compostage

## Nouvelle vie des déchets



Soubassement de route



# La déchèterie

j'ai tout compris



## Pour toutes informations:

Contactez le service «déchets» :

☎ Téléphone : 04.50.25.22.51,

@ E-mail : [dechets@ccfg.fr](mailto:dechets@ccfg.fr),

✉ Courrier : CCFG , 6 place de l'hôtel de ville, 74130 BONNEVILLE

## Je suis un professionnel

Professionnels, la déchèterie d'Ayze vous accueille !

- 1 Désormais, vous devrez vous rendre uniquement à la déchèterie d'Ayze.
- 2 Pensez à y retirer votre formulaire pour obtenir votre badge.



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet :

[www.ccfg.fr](http://www.ccfg.fr)



Suivez la CCFG en direct  
sur facebook, twitter !